

Atelier Fiscal

L'observatoire fiscal de votre collectivité



- Outil de gestion de vos fichiers fiscaux, de diagnostic et d'aide à la décision en matière de pilotage de vos ressources fiscales



Pourquoi mettre en place un observatoire fiscal ?

I CONTEXTE

Dans un contexte de contrainte budgétaire durable, il est essentiel pour les collectivités territoriales de trouver de nouvelles marges de manœuvres financières. Première ressource pour ces dernières, les recettes fiscales représentent un levier important de perspective d'optimisation à surveiller de près.

A cet effet, la mise en place d'un observatoire fiscal permet de connaître avec précision la structure fiscale de son territoire pour cerner les enjeux et ainsi mieux éclairer les élus dans leur politique fiscale et la construction de leur budget.

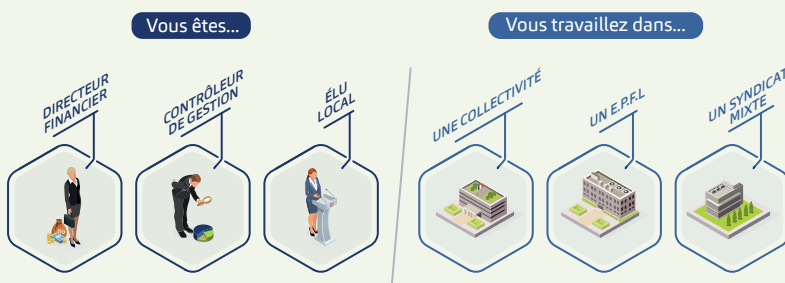
I RÉPONSE

Depuis plus de 10 ans, Fiscalité & Territoire met à disposition des EPCI et des communes, son observatoire fiscal 100% web : L'Atelier Fiscal.

Intuitif, ergonomique et rapide, l'Atelier Fiscal offre une large gamme d'outils adaptés aux besoins des collectivités quelque soit leur taille ou leur organisation. La solution peut également être mutualisée à l'échelle intercommunale, l'EPCI apportant son expertise aux communes membres.

L'ensemble des fonctionnalités proposées dans l'Atelier fiscal s'appuie sur l'exploitation et le traitement des données fournies par la DGFiP, l'URSSAF, l'ACOSS et l'INSEE.

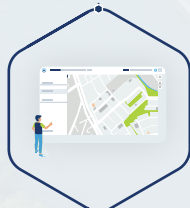
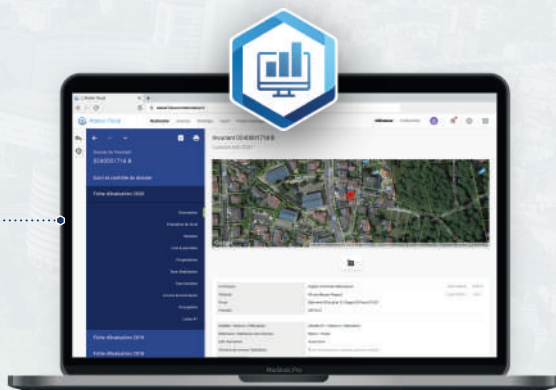
A qui s'adresse l'Atelier Fiscal ?



L'Atelier Fiscal

Notre observatoire fiscal offre une approche par taxe ou par impôt, et retrace leur évolution. Il permet aux ECPI et aux communes de disposer de l'ensemble des informations fiscales.

Avec l'Atelier fiscal, vous disposez d'un outil de pilotage collaboratif, pour vous guider dans chacune des étapes clés de votre démarche d'analyse et d'optimisation de vos ressources fiscales.



Une Application web intuitive et sécurisée

hébergée en France et conforme avec le cloud souverain pour les organismes publics, l'Atelier fiscal est une solution opérationnelle 100% web,



Un Consultant référent

disposant d'une expertise reconnue en matière de fiscalité locale pour répondre à vos questions techniques et métiers,



Une Veille et une Assistance en ligne

disponible à tout moment avec un accès rapide et centralisé à notre « Aide en ligne » et notre « Base de connaissances ».

6 raisons de s'équiper de l'Atelier Fiscal

1.



CONSULTER et exporter les fiches d'évaluation des contribuables

2.



ANALYSER les composantes de la fiscalité locale afin d'établir un diagnostic

3.



SIMULER les leviers et en mesurer les impacts afin de faciliter une prise de décision

4.



OPTIMISER les bases d'imposition en vue de rétablir l'équité des administrés devant l'impôt

5.



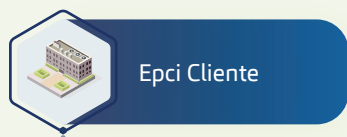
ANTICIPER votre commission communale et intercommunale des impôts directs

6.



SUPERVISER la gestion de l'ensemble des données de façon centralisée et sécurisée

Mutualisation : Donnez l'accès à vos communes membres aux informations que vous souhaitez !



Commune A



Commune B



Commune C



Commune D



Commune E



Commune F



L'EPCI peut faire le choix d'abonner ses communes membres et ainsi permettre à celles-ci de disposer des informations et fonctionnalités propres à leurs territoires (grâce à des permissions personnalisées).

Les avantages de la mise en place d'un observatoire fiscal partagé sont nombreux :

- Mutualisation des moyens,
- Economie de coût,
- Economie de ressources humaines,
- Gain de temps.

Chaque commune dispose du même socle de prestations uniques

- Le partage avec les communes membres de l'ensemble des fichiers importés après accord de l'EPCI,
- L'import des fichiers fournis par la DGFIP aux communes,
- L'import automatique des fichiers SIRENE de l'INSEE et des données EDIGEO,
- Le plan, les vues aériennes, les vues depuis la rue de «Google Map» et le fond de carte «Open Street Map»,
- L'hébergement des données sur nos serveurs sécurisés,
- Le nombre d'utilisateurs illimité,
- L'accès à la base de connaissance et à l'aide en ligne,
- L'assistance et la maintenance de l'application,
- La désignation d'un consultant référent sénior comme interlocuteur privilégié de la collectivité.

Une offre personnalisée selon vos besoins

Un abonnement annuel comprenant le droit d'usage à l'Atelier Fiscal, sans limitation en nombre d'utilisateurs et les prestations d'accompagnement de nos consultants, qui vous épaulent au quotidien.



Pack Essentiel

- ✓ Recherche
- ✓ Analyse
- ✓ Audit
- ✓ Stratégie
- ✓ CCID
- ✓ CIID
- ✓ Zonage



Pack Sur-mesure

Pack essentiel + Options à la carte

- ✓ Recherche
- ✓ Analyse
- ✓ Audit *
- ✓ Stratégie *
- ✓ CCID *
- ✓ CIID *
- ✓ Zonage *



Pack Expert

- ✓ Recherche
- ✓ Analyse
- ✓ Audit
- ✓ Stratégie
- ✓ CCID
- ✓ CIID
- ✓ Zonage

SCANNEZ MOI



**RESERVEZ VOTRE
DÉMONSTRATION EN LIGNE**

<https://fiscalite-territoire.reservio.com/>



Fiscalité & Territoire
31 Boulevard Sarrail,
34000 Montpellier
04 84 25 22 81

contact@fiscalite-territoire.fr
www.fiscalite-territoire.fr